

Quelques remarques sur la lutte du Front commun qui n'a pas existé **Une évidente défaite mais pas du tout un écrasement... vers la ronde finale**

Le contexte pandémique a manifestement changé les règles du jeu. Le gouvernement de la CAQ avait besoin de la pleine collaboration de la première ligne de ses travailleuses essentielles — surtout des femmes d'où le féminin générique — lesquelles ont été au rendez-vous à commencer par celles racisées. Difficile dans ces circonstances d'imposer une politique rigide et encore moins des décrets et lois spéciales. La CAQ aurait bien voulu régler à la va-vite et à bon marché dès le début mais les bureaucraties syndicales ne pouvaient consentir à ce coup fourré sans risquer d'être reniées par leurs bases. Par contre, les syndicats du secteur public ne pouvaient ni moralement ni politiquement utiliser l'arme du retrait des services envers une population angoissée si ce n'est paniquée ce qui en plus allait à l'encontre de la loi des services essentielles non défiée depuis longtemps en des temps plus ordinaires. La suggestion gauchiste d'actions grévistes au début de la pandémie relevait de l'aventurisme casse-gueule.

Le possible rendu impossible par le recul de la conscience de classe

Tant pour des fins de convention collective que pour surtout obliger le gouvernement à immédiatement mieux protéger sanitaire ses employées et à faire des embauches supplémentaires, il aurait été possible d'avoir recours à d'autres moyens que la grève comme le blocage des activités économiques non essentielles mais profitables. Plus largement, on pouvait faire alliance avec les travailleuses essentielles du secteur privé pour la pérennité des hausses salariales momentanément consentis et l'amélioration des mesures barrières et réclamer ensemble et avec le mouvement populaire une substantielle politique générale de soutien en termes de revenus et de services. Mais de telles innovations militantes supposent un haut niveau de conscience, de combativité, d'organisation et, last but not least, de démocratie très participative qui encadre et force la main aux conservatrices bureaucraties syndicales. N'existait pas ce degré de mobilisation dont la condition nécessaire, mais bien sûr non suffisante, est l'existence d'une gauche syndicale organisée et influente. La timorée organisation Lutte commune animée par une direction autoproclamée jamais élue et se réfugiant pendant des années dans le confort des faciles conférences, a complètement raté la coche.

Cette conscience de classe a en fait qualitativement reculé. On peut penser que la pénétration en son sein du racisme systémique, démontrée par la mort de Joyce Echaquan ou tout simplement par la popularité de l'identitaire CAQ, y est pour quelque chose en plus de la sédimentation de l'individualisme néolibéral. Si le Front commun de 1972 n'a jamais pu être reconstruit, à chaque fois la pression de la base obligeait les bureaucraties à tenter d'y arriver. Encore lors de la dernière ronde de négociations avant celle-ci, les directions syndicales avaient dû brandir la menace de trois jours de grève générale du Front commun partiel au début décembre 2015... pour juste avant s'entendre avec le gouvernement quitte, après coup, à accepter un baroud d'honneur de la FSSS-CSN. Le mouvement communautaire avait eu beau se mobiliser comme jamais dans un esprit de « grève sociale » contre l'austérité, cette mobilisation était restée découplée de celle du Front commun d'alors dont l'essentiel des demandes était

axé sur les hausses salariales au nom du rattrapage et de la rétention par ailleurs tout à fait nécessaires et légitimes.

250 000 emplois publics nouveaux, la locomotive qui entraîne le wagon des hausses salariales

La même erreur stratégique a été cette fois-ci répétée alors que plus que jamais la population aspirait à une ample bonification d'embauche comprenant un volet communautaire pour le traçage et surtout la prise en charge des personnes confinées et vulnérables. Le besoin était à ce point pressant que le 25 mars 2020, le think-tank de la gauche québécoise, l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), en réaction au confinement général du Québec, titrait son billet : « *Le gouvernement doit embaucher 250 000 personnes maintenant* ». Cette revendication a été reconfirmée en novembre 2020 dans un contexte plus large : « *[u]ne politique d'embauche massive au Québec permettrait à la fois de mieux répondre à des besoins essentiels et de contribuer à une relance économique qui profite à tous et toutes. [...] Si l'on additionne l'ensemble de ces besoins et possibles intégrations d'emplois au secteur public, on atteint un chiffre qui avoisine les 250 000.* »

Il suffisait de saisir la balle au bond d'autant plus que la base Solidaire, lors du conseil national de septembre 2020, avait appuyé cet appel de l'IRIS. La bureaucratie syndicale s'en est bien gardée tout comme la direction Solidaire qui l'a immédiatement jetée au panier et la gauche radicale qui l'a ignorée. L'argument choc brandi par les bureaucraties et la députation Solidaire, jusqu'à être entériné par de petites organisations d'extrême-gauche, était qu'il n'y a aucun recrutement possible sans hausse salariale ce que semble démontrer les faits. Il a fallu une démonstration du contraire par nul autre que la CAQ quand pour embaucher 10 000 préposées aux bénéficiaires durant l'été 2020, elle a dû consentir à son corps défendant à hausser leurs salaires quitte à user de mille et un subterfuges pour éviter une hausse statutaire.

Une double défaite : le non-rattrapage des uns est le trop payé de l'autre

Par la suite, pour régler les conventions collectives, il a bien fallu faire le même genre de pirouettes pour les mêmes raisons au point que pour la CSN, *[e]n excluant les montants forfaitaires, les avancements dans les échelons et, dans certains cas, les sommes liées à l'équité salariale, cela pourra atteindre plus de 10% d'augmentation sur trois ans. Un pourcentage inédit depuis 2002. Ce sont environ 75% des membres de la CSN qui se retrouvent dans cette situation. À la FSSS, il est question d'approximativement 90% des membres. S'ajoutent à ces augmentations salariales les contributions additionnelles de l'employeur pour les assurances collectives.* (Yvan Perrier, [Bilan partiel\[1\] de la 19e ronde de négociation dans les secteurs public et parapublic au Québec \(2019-2021\)](#), Presse-toi-à-gauche, 24/08/21).

Mais ces tours de passe-passe n'ont pas permis que cette hausse, au-delà du 6% sur trois ans, soit statutaire sans compter qu'elle est loin des demandes initiales et qu'elle ne protège pas d'une inflation en cavale qui pourrait se maintenir (Marc Bonhomme, [Etats-Unis – La présidence Biden : Une tronquée tentative rooseveltienne de préserver l'hégémonie des ÉU et grosse de retour de l'inflation](#), Presse-toi-à-gauche, 15/06/21). Rien pour garantir rétention et

recrutement mais suffisant pour la ratification dans un contexte d'éclatement organisationnel, de démobilisation et de résignation par la grâce du matraquage idéologique de l'alliance gouvernement-bureaucratie-médias sans riposte d'une effective gauche syndicale organisée. La contribution médiatique a d'ailleurs plus été son silence relatif sur les négociations ce qui a permis une certaine omerta sociale à laquelle ont contribué les partis d'opposition dont Québec solidaire.

Il n'en reste pas moins que l'antisyndicale CAQ n'a pas été en mesure d'écraser les syndicats du secteur public non pas en les démantelant — un rêve fou de son aile la plus réactionnaire sans doute même pas souhaité par la direction Legault étant donné les inconvénients anarchisants — mais en leur imposant un (quasi)-gel salarial et d'embauche au profit d'une avancée radicale de la privatisation sous forme pure ou de PPP ou autre sous-traitance. Car le secteur de la santé n'est-il pas un champ d'accumulation prometteur pour les affairistes québécois ? La dernière ronde de négociation du secteur public sous les Libéraux avait légué une fin du Front commun, même si celui-ci était seulement au sommet et seulement partiel, et une FSSS-CSN ayant perdu son rôle de leadership suite à une drastique saignée de ses membres. On imagine la frustration de la CAQ d'avoir dû consentir à aller au-delà de son cadre budgétaire suite à des concessions salariales même tout croches et à un mince supplément d'embauches anti-austérité imposé par la pandémie. Quel recul !

Une convention de trois ans pour hâter l'écrasement ou la riposte d'un tournant climatique

C'est là l'explication du mystère de la réduction de l'échéance de la convention collective de 5 ans à 3 ans. Il n'était pas question d'étendre dans le temps ces « concessions ». Mais plutôt de reporter le nouvel affrontement juste après une réélection attendue comme triomphale suite à une gestion pandémique jugée comme réussie et portée par une relance économique adossée au REM, au troisième lien, à des bonifications d'autoroutes, à des maisons d'ânés (hors système public ?), et à d'indispensables réfections d'écoles et à un nouvel hôpital Maisonneuve-Rosemont pour un Est montréalais qu'on veut caquiste. Les grands gagnants en seront la typiquement québécoise « industrie de la corruption » liée au ministère des Transports et autres ministères québécois jamais démantelée par la Commission Charbonneau, et bien sûr le capital financier trop heureux de ces financements gargantuesques et sans risque sur le dos de contribuables austérisés ce qui serait rendu possible par un anticipé écrasement du mouvement syndical public. Tel est le rêve capitaliste du retour de la dite normale ignorant la profondeur et la pérennité des crises climatiques et sanitaires et de leurs conséquences socio-économiques.

La table est mise. La gauche syndicale a moins de deux ans — l'échéance des conventions est mars 2023 — pour se réorganiser afin de préparer et mettre en branle un plan d'intervention. Pour ne pas retomber dans le piège des augmentations de salaire avant tout sinon quasi exclusivement, le mouvement syndical, encore plus celui public, doit prendre le train de la lutte climatique et même en devenir la locomotive de l'aspect prendre soin des gens, l'autre côté de la médaille de celui de prendre soin de la terre-mère. À noter que ces emplois de service public sont écologiques car ils requièrent non de l'énergie mécanique et encore moins fossile mais de l'énergie humaine créatrice de rapports sociaux en soi anticonsuméristes. La revendication clef en est toute tracée : l'embauche de 250 000 personnes y compris pour le secteur

communautaire à syndiquer comme partie prenante du secteur public, la dé-privatisation des cliniques de santé de toutes sortes et des soins de santé dans les résidences de personnes âgées aussi de toutes sortes.

Le mouvement syndical pourrait redevenir la locomotive socio-politique de 1972

Cette revendication phare de l'embauche des 250 000, à comprendre comme l'équivalent stratégique du 100 \$ de 1972, entraînera à sa suite le wagon des conditions de travail en particulier des ratios et de la santé-sécurité, soit l'écologie des lieux de travail, et bien sûr des salaires à hausser pour pouvoir recruter. En bonus, cette embauche massive contribuera à créer les conditions économiques de détente de la compétition pour l'emploi (le « rat race ») afin de lutter plus facilement contre le racisme systémique tant sur les lieux de travail que pour l'accueil des personnes réfugiées et immigrantes qui deviendront de plus en plus nombreuses à fuir les catastrophes climatiques et les guerres concomitantes. Ne doutons pas qu'une telle perspective créerait la condition politico-idéologique de ce Front commun à la base qui n'a jamais existé.

C'est là le bout du tunnel lumineux de la fin du déclin du syndicalisme pour qu'il redevienne le poing brandi du peuple travailleur et dorénavant sauveur de la civilisation qu'il était il y a bientôt 50 ans. Cette grande grève générale publique-privée a forcé l'État capitaliste à lui faire moult importantes concessions... tout en gardant le pouvoir pour reprendre plus tard la mise par l'instauration du néolibéralisme.

Marc Bonhomme, 29 août 2021

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca